



Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, le SNCTA publiait un tract intitulé « RECAT HS ». Devant l'adhésion suscitée chez les personnels par sa proposition, et l'impact qu'aurait un changement mal conduit, il est évident que l'enjeu dépasse le clivage syndical.

Parce que nos trois organisations ont à cœur de défendre l'intérêt des contrôleurs en position, les responsables locaux de l'UNSA-ICNA et de l'USAC-CGT ont choisi de s'associer aux propositions du SNCTA à travers un communiqué commun. Cette union locale historique montre à quel point l'ensemble des représentants des personnels a à cœur de faire évoluer notre environnement de travail en remettant au centre du jeu les personnels.

Voici donc la position commune des sections locales réunies SNCTA – UNSA-ICNA – USAC-CGT :

*« Nous refusons la détérioration technique de nos conditions de travail. Cependant, nos effectifs étant en diminution, on ne pourra pas mieux former les contrôleurs que ce qui est aujourd'hui prévu dans le délai restant avant la mise en service opérationnelle.*

*Par ailleurs, notre encadrement a maintes fois prouvé qu'il est incapable de mener efficacement un projet opérationnel d'envergure. Par le passé, les contrôleurs ont chaque fois fait le tampon, mais cela n'a conduit les responsables qu'à poursuivre dans leur aveuglement. Les ICNA de CDG ont déjà dû gérer DMAN et son avalanche de strips, Grenelle et sa formation bâclée, Cœur de nuit et ses procédures ratées, AMAN et son système de calcul vérolé. Malgré ces échecs répétés, l'organisation et la conduite de projet n'ont pas été améliorés.*

*La bonne volonté dont ont fait preuve les personnels jusqu'alors, ne conduit qu'à la consternation : la confiance est rompue, et nous voyons déjà que RECAT tel qu'il est proposé sera un projet hors-sujet, qui sera déminé sur le tas, en position, avec tous les risques que cela comporte. La seule solution qui s'offre aux contrôleurs de CDG est donc de refuser le passage aux séparations RECAT.*

*Cependant, il est dans le sens de l'histoire de faire évoluer les normes de turbulence de sillage et nous ne voyons pas d'inconvénient à participer à l'effort demandé spécifiquement, et uniquement à CDG, de soutenir Airbus et l'A380. C'est pourquoi, sachant que les intérêts de chacun s'y retrouveront, nous faisons la proposition suivante :*

- *RECAT ne sera pas mis en place en décembre, les catégories JHML seront conservées ;*
- *En aucun cas RECAT ne sera mis en place sous environnement CAUTRA ;*
- *Les réductions de turbulence de sillage derrière l'A380 seront adoptées par CO conformément aux évaluations RECAT ;*
- *La QS sera mandatée pour établir des statistiques précises pour mesurer et éclairer les risques de transgression de la norme et leurs implications ;*
- *Un chef de projet RECAT en charge de coordonner le travail de toutes les subs sera nommé ;*
- *Les séparations RECAT seront confrontées aux résultats du projet HIRO ;*
- *Les calculs de gains de capa attendus seront refaits en tenant compte des problématiques de dégagement de piste et, notamment, en fonction des résultats du projet HIRO ;*
- *Les calculs de gains de capa attendus seront explicités en détails aux personnels et à leurs représentants ;*
- *En fonction de ces nouveaux calculs, la pertinence du projet RECAT sera réévaluée ;*
- *Si le projet RECAT reste finalement d'actualité, il sera recherché dans SYSAT des solutions techniques pour limiter l'impact cognitif sur les contrôleurs ;*
- *Une étude de sécurité locale sera menée par une entité indépendante de la subdivision contrôle, en charge de la réalisation, et de la subdivision instruction, en charge de la formation.*

*Cette proposition SNCTA – UNSA-ICNA – USAC-CGT, résultat d'une longue argumentation qui n'est pas redéveloppée ici, n'est finalement que le processus qui aurait naturellement dû être organisé pour un tel projet.*

*Faute de cela, nous constatons une fois de plus que l'incompétence de la DSNA à la conduite de projet persiste et suspectons fortement que les lobbys aéronautiques soient les seuls à prévaloir aux décisions. Face à une telle situation, ne doutez pas que nous mettrons toute la puissance syndicale en œuvre pour défendre les contrôleurs des errances de leurs supérieurs.»*